



Pomme de terre

N°13
25/06/2024



Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :
Jean-Michel LHOÏTE

ACPEL

jean-michel.lhote@acpel.fr

Zone Limousin :

Noëllie LEBEAU

CDA 23

noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Zone Aquitaine :

Louise FURELEAU

FREDON NA

louise.fureleau@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Pomme de
terre N°X du JJ/MM/AA »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Situation générale

- **Ile de Ré** : la campagne est désormais terminée.
- **Aquitaine** : les arrachages se poursuivent. Toutes les parcelles du Lot-et-Garonne devraient être défanées au 15 juillet.
- **Limousin** : les cultures sont en fleurs ou proches de la floraison (bourgeons floraux visibles sur la majorité des variétés).

Bio-agresseurs

- **Mildiou** : la maladie semble se stabiliser en Aquitaine. Ce n'est pas le cas en Limousin où le mildiou fait son apparition dans de nombreuses parcelles du réseau et hors réseau. Le risque reste élevé sur toute la zone de production.
- **Doryphores** : les insectes, adultes comme larves, sont visibles un peu partout. La pression diminue en Aquitaine. Elle continue par contre d'augmenter en Limousin.

Accès aux notes nationales

Lien vers la note DGAL/SDSPV/2024-257 listant les produits phytopharmaceutiques de biocontrôle (publiée le 25 avril 2024) [ICI](#)

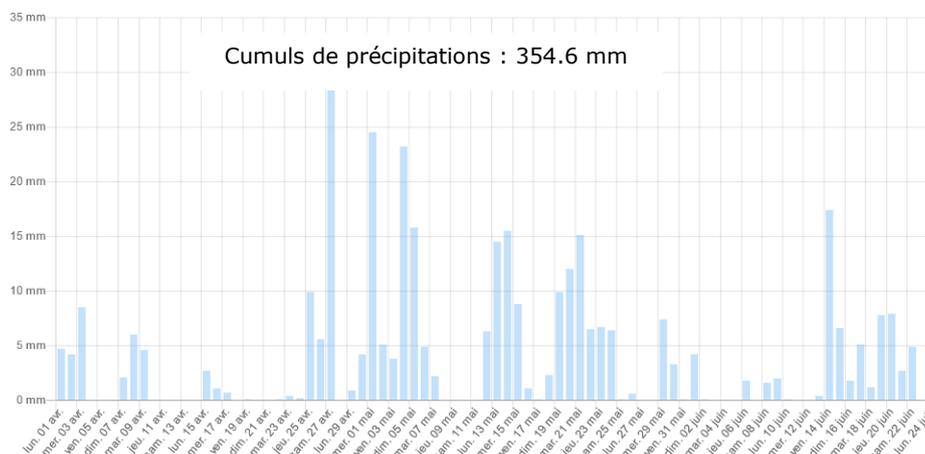
Lien vers l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et autres insectes pollinisateurs lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques [ICI](#)

Pomme de terre

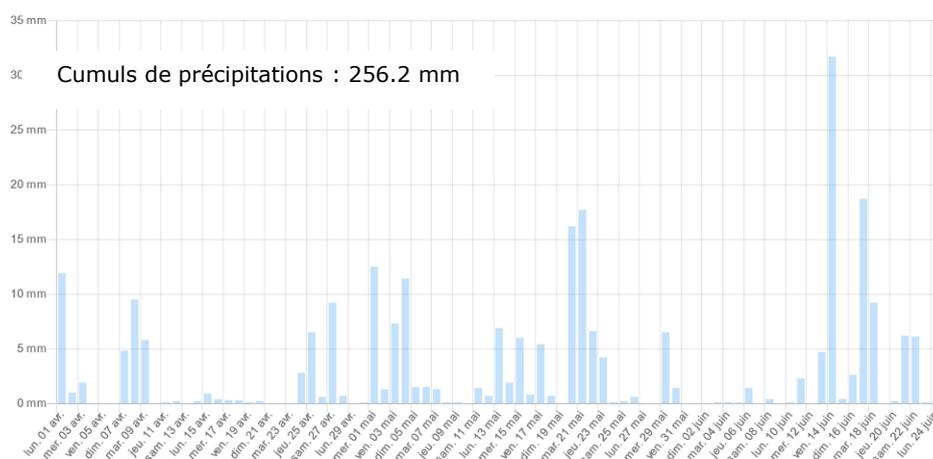
• Situation météo

La zone aura encore été bien arrosée sur les sept derniers jours : de 20 à 40 mm sur l'Aquitaine, de 20 à près de 100 mm sur le Limousin ! Les conditions deviennent cette fois-ci estivales, chaudes et ensoleillées (températures proches de 30°C les après-midis), avec très possiblement des averses vendredi et samedi.

Précipitations à Verneuil sur Vienne (87) sur la période allant du 1^{er} avril au 25 juin :



Précipitations à Hourtin (33) sur la période allant du 1^{er} avril au 25 juin :



• Situation des cultures



Aquitaine : les arrachages se poursuivent. Toutes les parcelles du Lot-et-Garonne seront défanées au 15 juillet. Dans l'ensemble les rendements s'annoncent corrects, conséquence de conditions météo propices (pluies régulières, températures relativement fraîches).

Il est toujours signalé la présence de datura dans le Lot-et-Garonne.

Chantier d'arrachage dans le Lot-et-Garonne

Crédit photo : FREDON Nouvelle-Aquitaine

Limousin : plusieurs variétés sont en fleurs mais beaucoup ne sont qu'au stade BBCH 50 « apparition de l'inflorescence » (boutons floraux visibles). Dans les buttes, la tubérisation se poursuit.



Aperçu des parcelles au 24 juin (crédits photo : Chambre d'agriculture de la Creuse, Comité Centre et Sud)

Les situations sont contrastées. Plusieurs parcelles sont pénalisées par des manques à la levée et de l'enherbement, les interventions au champ ayant été très compliquées jusque-là. Des symptômes de « jambe noire » ont été repérés (bactéries du genre *Pectobacterium* favorisées par les conditions humides et asphyxiantes).

Les traitements phytosanitaires en période de floraison

Publié le 14 mai 2024 par la DRAAF Nouvelle-Aquitaine

Par la décision n°467728 du 26 avril 2024, le Conseil d'Etat a annulé la liste des cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs, telles que mentionnées à l'article 1er de l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, en tant qu'elle mentionne la lentille, le pois (*Pisum sativum*), le soja et la vigne.

En conséquence, les dispositions de l'arrêté du 20 novembre 2021 s'appliquent donc désormais aussi aux cultures de la lentille, du pois (*Pisum sativum*), du soja et de la vigne. Ainsi en période de floraison de ces cultures **comme pour toute autre culture attractive**, ces cultures ne peuvent être traitées en utilisant des produits phytopharmaceutiques que dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil, conformément à l'article 3 de ce même arrêté.



Toutefois par dérogation à ce principe, l'utilisation d'un produit sur la culture lorsqu'elle est en floraison et sur les zones de butinage est possible dès lors que des mesures de gestion sont prises par arrêté pris en application du II de l'article L. 201-4 du code rural et de la pêche maritime **pour des organismes réglementés** au titre de l'article L. 251-3 du même code comme par exemple en vigne, pour la mise en œuvre des traitements de lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée.

- **Mildiou (*Phytophthora infestans*)**

Aquitaine : on observe une diminution importante de la pression mildiou sur l'ensemble des parcelles du Lot-et-Garonne et toujours aucun symptôme repéré en Gironde, malgré des conditions météorologiques favorables.

Limousin : le mildiou fait malheureusement son apparition dans plusieurs parcelles du réseau et hors réseau (quelques taches avaient déjà été signalées la semaine dernière en Corrèze).



Symptômes de mildiou sur feuilles (crédits photo : Chambres d'agriculture de la Corrèze et de la Creuse)

Evaluation du risque avec MILEOS® :

	Stations météo	Pluviométrie sur les 7 derniers jours	Dépassements de seuil sur les 7 derniers jours	Evaluation du risque
Aquitaine	Beaupuy (47)	25.4 mm	19, 20, 21, 22 et 23 juin	Très élevé (VS, VI, VR)
	Parentis en Born (40)	30.4 mm	19, 21, 22, 23 et 24 juin	Très élevé (VS, VI, VR)
	Labouheyre (40)	25.7 mm	18, 19, 20, 21, 23 et 24 juin	Très élevé (VS, VI, VR)
	Hourtin (33)	40.5 mm	19, 20, 21, 22, 23 et 24 juin	Très élevé (VS, VI, VR)
Limousin	Chabonais (16)	45.5 mm	19, 20, 21 et 22 juin	Elevé (VS, VI, VR)
	Lubersac (19)	32.7 mm	19, 20, 21, 22 et 23 juin	Elevé (VS, VI, VR)
	Voutezac (19)	27.6 mm	20, 21 et 22 juin	Elevé (VS, VI, VR)
	Ahun (23)	94.0 mm	18, 19, 20, 21 et 22 juin	Elevé (VS, VI, VR)
	Dun le Palestel (23)	93.7 mm	19, 20, 21 et 22 juin	Elevé (VS, VI, VR)
	Coussac Bonneval (87)	61.0 mm	19, 20, 21, 22 et 23 juin	Elevé (VS, VI, VR)
	Peyrat de Bellac (87)	40.2 mm	19, 20, 21, 22 et 23 juin	Elevé (VS, VI, VR)
	Verneuil sur Vienne (87)	25.1 mm	19, 20, 21 et 22 juin	Elevé (VS, VI, VR)

Les niveaux de risque (absent, faible, moyen, élevé, très élevé) sont issus de l'interprétation conjuguée des données du modèle MILEOS®, des prévisions météorologiques et de la situation notée sur le terrain. Ils sont déclinés par sensibilités variétales (VS : variétés sensibles, VI : variétés intermédiaires, VR : variétés résistantes).

Rappel des conditions de développement du mildiou : les conditions climatiques idéales pour la formation des spores sont une succession de périodes humides et relativement chaudes (températures optimales 18-22°C). La germination des spores est ensuite possible dès que la durée d'humectation du feuillage est égale ou supérieure à 4 heures, assortie de températures comprises entre 3 et 30°C (températures optimales 8-14°C). Par la suite les pluies et les hygrométries supérieures à 90 % associées à des températures comprises entre 10 et 25°C favorisent l'évolution de la maladie.

Suivi des populations de mildiou : depuis 2013, un suivi des populations de *Phytophthora infestans* est organisé chaque année en France, mobilisant un grand nombre d'acteurs. Les résultats marquants de la campagne 2023 sont disponibles [ICI](#)

Evaluation du risque :

En Aquitaine, bien que le champignon semble stabilisé, les conditions lui restent très favorables. En Limousin, les prévisions du modèle pour la fin de semaine et surtout la situation sur le terrain nous encouragent à maintenir un risque élevé. Il convient de rester vigilant, pour toutes les variétés.

Méthodes alternatives :

Des produits de biocontrôle existent. Consultez la liste [ICI](#)



Mesures de prophylaxie :

La présence d'inoculum « primaire » est déterminante dans l'apparition des premiers foyers. Il est important de ne pas entreposer des tas de déchets dans un coin de champ car en l'absence de gel, les repousses issues de ces déchets sont les premières sources de contamination. En fin de culture N-1, il est important de gérer ses déchets ! De même, les parcelles qui ont présenté des symptômes les années précédentes sont plus propices à des manifestations précoces.

L'eau et la présence d'humidité jouent un rôle déterminant dans l'évolution de la maladie. Sous abris et sous bâches, les atmosphères confinées sont très favorables au mildiou. Pour cette raison, pour ce type de production, une bonne gestion de l'aération des tunnels est cruciale. Par ailleurs la pratique des irrigations doit permettre un ressuyage rapide et éviter toute stagnation d'eau (choix des horaires d'arrosage, gestion des fuites à la base des asperseurs et au niveau des raccords...).

Enfin, le choix de variétés peu sensibles retarde et évite même certaines années l'arrivée du mildiou.

• **Alternariose (*Alternaria solani* et *Alternaria alternata*)**

Limousin : des taches sont toujours signalées sur une variété en Corrèze (pas d'évolution).

Rappel des conditions de développement de l'aternariose : les champignons de type *Alternaria* se développent à des températures comprises entre 20 et 30°C et apprécient l'alternance de périodes sèches et humides. Les dégâts s'observent souvent en fin de cycle, à l'approche de la sénescence, en conditions chaudes. La maladie, considérée « maladie de faiblesse », est favorisée en situation de stress comme le déséquilibre nutritionnel, la sécheresse, les attaques d'insectes, les dégâts mécaniques...

Evaluation du risque :

En Limousin, à partir de la floraison, sur des variétés sensibles, des symptômes pourraient apparaître sur le feuillage. Sauf en cas d'attaque précoce, l'impact sur le rendement est très faible.

- **Doryphores (*Leptinotarsa decemlineata*)**

Aquitaine : la pression exercée par les insectes a considérablement diminué depuis la semaine dernière. Malgré tout, adultes, œufs et larves continuent d'être observés et les dégâts sont notables par endroits.

Limousin : les doryphores sont très actifs. Les adultes naviguent dans les cultures et s'accouplent. Les larves, encore petites par endroits, consomment les feuillages.

Evaluation du risque :

En Limousin, la période d'activité est maximale. Le risque doit s'évaluer à la parcelle.

Méthodes alternatives :

Des produits de biocontrôle existent. Consultez la liste [ICI](#)



- **Pucerons**

Limousin : il n'est pas signalé de pucerons. Par contre il est régulièrement croisé des auxiliaires (stades adultes et larvaires). Les mois de mai et juin sont propices à l'observation de ces derniers.



Syrphes adultes, chrysope adulte et nymphe de coccinelle (crédit photo : Chambre d'agriculture de la Corrèze)

Focus sur les insectes auxiliaires

D'après publication ACTA 2017 Les auxiliaires des cultures

Les coccinelles comptent de très nombreuses espèces, dont les cycles et habitudes varient. Ce sont surtout les coccinelles à 7 et 14 points qui régulent les populations de pucerons dans les cultures de pomme de terre (adultes et larves ont le même régime alimentaire). Leur plus grande période d'activité se situe au printemps. On les observe souvent dans les cultures la journée, lorsque les températures sont comprises entre 15 et 30°C.

Comment les favoriser ? En maintenant les haies champêtres, en respectant la végétation au pied de ces haies, en laissant les feuilles mortes et quelques bois morts (abris)

Les syrphes, cousins des mouches, apparaissent tôt au printemps. Ils butinent, s'accouplent et déposent leurs œufs près des colonies de pucerons. Ce sont les larves qui consomment ces derniers, de façon plus ou moins importante selon les espèces. Leur période d'activité s'étend de mai à septembre.

Comment les favoriser ? En offrant des fleurs aux adultes butineurs (cultures, bandes enherbées, jachères fleuries...), de préférence des fleurs peu profondes, types ombelles plates.

Les chrysopes émergent à la fin de l'hiver. Ils sont plus difficiles à observer car ils s'activent surtout la nuit et à la tombée de la nuit (ils se reposent dans les haies la journée). Ce sont principalement les larves qui consomment des pucerons, les adultes préférant généralement le pollen et le nectar.

Comment les favoriser ? En maintenant des haies, à la fois zones d'alimentation et refuges.

Les nabides, cousins des punaises, sont prédateurs des ravageurs des plantes basses et arbustes. On peut les rencontrer occasionnellement dans les cultures de pomme de terre.

Comment les favoriser ? En offrant une strate herbacée, par exemple des bandes enherbées.

D'autres auxiliaires agissent sur les ravageurs, non pas par prédation, mais par parasitisme : les mouches tachinaires pondent leurs œufs dans les larves d'autres insectes, certaines petites guêpes parasitoïdes pondent dans les pucerons...

Appréciation du potentiel de régulation des auxiliaires des principaux ravageurs de la pomme de terre

	Pucerons	Noctuelles	Taupins	Hannetons	Altises	Doryphores	Limaces
Coccinelles							
Carabes, staphylins							
Nabides							
Chrysopes							
Syrphes							
Tachinaires							
Hyménoptères parasitoïdes							
Araignées							

• Autres ravageurs



Aquitaine : des hannetons bronzés, aux stades adulte et larvaire, sont toujours recensés dans les parcelles (les larves attaquent les racines des plantes).

Spécimen adulte de hanneton bronzé
Crédit photo : FREDON Nouvelle-Aquitaine

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :

CDA 17, CDA 19, CDA 23, CDA 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Comité Centre et Sud, Midi Agro Consultant, Ortolan, UNIRé

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".